

2011

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

CAUE 78

J'ai grand plaisir à vous présenter de nouveau l'activité du CAUE que je préside maintenant depuis trois ans. Ce document présente la diversité des thématiques abordées à toutes les échelles et pour des publics toujours aussi variés : du particulier à l' élu, du professionnel de l'aménagement au jeune en milieu scolaire.

L'Ile-de-France et le département des Yvelines connaissent aujourd'hui de profonds bouleversements dus notamment aux projets du Grand Paris et au développement des opérations d'intérêt national de Seine aval et de Saclay. La construction de logements diversifiés devient cruciale et la réhabilitation du parc existant tout aussi essentielle. La prise en compte de l'étalement urbain et la nécessité de préserver dorénavant les terres agricoles sont parmi nos priorités. Connaître et valoriser les paysages et le patrimoine architectural existant mais aussi accompagner la construction des paysages et de l'architecture contemporaine font également partie de nos missions.

C'est pourquoi les conseils sur ces sujets s'intensifient dans le cadre de partenariats. Le diagnostic patrimonial réalisé en collaboration avec le Service patrimoines et inventaire de la Région Ile de France se poursuit sur les secteurs à forts enjeux comme celui de la Confluence où nous proposons également en partenariat avec le CAUE 95 une approche culturelle de l'aménagement des villes-port à l'ensemble des acteurs. Des débats sont organisés à l'échelle francilienne au sein de l'Union régionale, avec l'Atelier international du Grand Paris sur l'importance de l'intensité urbaine et la préservation des espaces ouverts. A l'échelle départementale, des ateliers sont proposés aux élus lors de l'élaboration de leur PLU afin que le fil du projet soit tenu du diagnostic jusqu'à l'écriture du règlement. Tant dans les Mardis du CAUE qui ont toujours un vif succès que dans des soirées débats sont interrogées la réhabilitation énergétique et architecturale des copropriétés ainsi que la construction durable.

Les CAUE sont aussi des centres de ressources du territoire riches des études et publications sur le cadre de vie francilien et départemental rassemblé et analysé depuis 30 ans. Aussi il a semblé indispensable de développer un nouvel outil à l'échelon régional pour rendre accessible cette connaissance du territoire à tous. Cette année l'ensemble des bases de données documentaires des 8 CAUE d'Ile de France sont mises en réseau librement sur internet après un formidable travail commun des documentalistes.

Analyser une situation et pouvoir la comparer à d'autres grâce aux échanges fructueux entre structures à l'échelon régional et national permet souvent d'élargir le questionnement vers des démarches plus inventives. Réinterroger la demande, conseiller parfois avec impertinence, être patient et ouvrir le dialogue pour susciter l'adhésion à des valeurs culturelles de l'espace et du bien commun, aller là où on ne l'attend pas, telle est la mission d'intérêt générale menée par tous les professionnels de l'équipe dont je salue ici la rigueur et la pertinence dans les conseils prodigués.

Le CAUE est un lieu de réflexions transversales, de mutualisation de pratiques, indispensable à chacun de nous. Dans un environnement à la complexité croissante, le conseil neutre et indépendant est rare. Je forme le vœu que dans les Yvelines, le CAUE puisse poursuivre encore longtemps ses actions de mise en valeur du cadre de vie en partenariat avec les services de l'Etat, les collectivités et les professionnels.



Philippe TAUOU
Président du CAUE

Echanger avec les acteurs du territoire

Le CAUE participe à de nombreuses commissions et à des réunions de travail avec ses partenaires pour son expertise dans les champs du cadre de vie. Il a également souhaité élargir la réflexion qu'il mène en interne et favoriser l'échange entre des structures n'ayant pas ou peu d'interactivité entre elles. Des groupes de travail associant différents types de structures ont ainsi été mis en place concernant l'énergie, l'urbanisme commercial ou la qualité des documents d'urbanisme.

Au niveau régional, les 8 CAUE d'Ile-de-France développent une réflexion territoriale et des partenariats plus spécifiques avec des acteurs régionaux comme l'AIGP, l'IAU ou l'AEV.

par la participation à des commissions

La commission départementale d'aménagement commercial

En tant que personne qualifiée au titre du «développement durable», la directrice du CAUE siège à cette commission préfectorale où les projets de construction d'équipement commercial ou de requalification de plus de 1000 m² sont soumis à autorisation avant dépôt de permis de construire. Sont particulièrement étudiés par le CAUE : la viabilité de l'équipement dans le contexte commercial régional, le rapport au territoire et aux réseaux (voiries, accès, stationnement, circulations douces...), l'architecture et les qualités environnementales du projet (inscription dans le site, qualité des traitements extérieurs et des matériaux, choix énergétiques...).

La commission départementale de la nature, des sites et des paysages

Elisabeth Rojat-Lefebvre siège à cette commission présidée par le préfet où sont étudiés les projets de construction situés dans les sites classés, inscrits et sensibles à la demande des architectes des bâtiments de France et de l'inspecteur des sites (DRIE).

La commission départementale de l'habitat

Annie Boyer représente le plus souvent le CAUE à cette commission organisée par la DDT où sont étudiées les demandes de subventions du parc de logements privés attribuées par l'ANAH.

Les commissions communales d'aménagement foncier

A la demande du conseil général, François Adam participe à la commission qui étudie les remembrements fonciers liés aux projets de déviation de Richebourg et d'Orphin en tant qu'expert environnement et paysage.

Le conseil national des villes d'art et d'histoire

Elisabeth Rojat-Lefebvre siège depuis 2009 à cette commission présidée par le Directeur de l'architecture du Ministère de la culture et de la communication. Les dossiers de demandes d'attribution du label sont présentés par les élus assistés des services culturels des collectivités, le plus souvent en intercommunalité ou



Urbanisme commercial © CAUE 78, ERL

à l'échelle de pays. Sont étudiées les politiques municipales ou intercommunales mises en œuvre dans le cadre des documents d'urbanisme - PLU et/ou SCOT – de mise en valeur du patrimoine urbain et architectural traditionnel, la création contemporaine et la volonté des élus d'installer une politique d'animation tant architecturale qu'artistique pérenne.

Le conseil régional des jardins remarquables

Le label «Jardin remarquable» a été mis en place par le Ministère de la Culture et de la Communication en mai 2003. Il signale au grand public les jardins dont le dessin, les plantes et l'entretien sont d'un niveau remarquable, qu'ils soient privés ou publics, protégés ou non au titre des monuments historiques ou des sites. Ce label national est attribué pour une durée de 5 ans sur proposition des commissions régionales organisées par les DRAC. François Adam

sur des outils et de nouvelles formes d'accompagnement

Le projet BIMBY

Le CAUE a proposé une rencontre entre conseillers des PNR, de la DDT et des CAUE sur le projet BIMBY (Build in my back yard). Sélectionnée en 2009 par l'agence nationale de la recherche dans le cadre de son appel à projets «Villes Durables», cette recherche regroupe 10 structures dont les CETE de Normandie et de l'Ile-de-France, le CAUE 27, les écoles nationales supérieures d'architecture de Paris Belleville, Rouen et Marseille, le LATTS (ENPC) et le RIVES (ENTPE), les communautés d'agglomération de Rouen et de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Faire de projets individuels de densification du pavillonnaire un projet collectif porté par la collectivité est la problématique de ce travail expérimenté sur 2 communes des Yvelines : le Tremblay-sur-Mauldre et les Essarts-le-Roi que le CAUE accompagne dans le cadre de la révision de son PLU.

Le projet européen CASH, Les Mureaux

La ville des Mureaux est partenaire du projet CASH (Cities action for sustainable housing, programme européen URBACT) composé de 9 pays européens et piloté par la ville d'Echirolles, France. L'objectif de CASH est la réduction des consommations énergétiques du et dans le bâtiment.

CASH étudie et compare les cadres et dispositifs techniques, juridiques, financiers, organisationnels et humains des différents pays liés à la réhabilitation énergétique du parc social et privé dégradé de logements. Les Mureaux ont sollicité le CAUE pour faire partie du comité local de projet et participer à l'atelier sur le cadre juridique de la réhabilitation énergétique à Brindisi en Italie les 13-14-15 avril 2011. Celui-ci a donné lieu à la deuxième des six publications (en anglais) du projet européen : « Legal framework for energy-efficient renovation », où sont synthétisés les sujets de la réhabilitation énergétique les plus couverts par les législations des pays européens représentés, les freins repérés, les leviers existants ou souhaités, des initiatives intéressantes et des recommandations.

<http://urbact.eu/cash>

La révision de l'atlas départemental des paysages

François Adam, paysagiste du CAUE participe au groupe de travail (comité technique) pour la révision de l'atlas départemental des paysages, composé des services de l'Etat (DDT, DRIEE), du conseil général et du CAUE. La commission d'appel d'offres du 4 octobre 2011 composée de Hervé Planchenault, Vice-président du Conseil général, de Philippe Tautou, Vice-président du Conseil général et Président du CAUE 78, de Philippe Dress représentant les services de l'Etat, attribue le marché au bureau d'études de paysagistes Folléa-Gautier. Ces paysagistes forts d'une expérience de vingt années dans le domaine du paysage et de l'urbanisme sont notamment reconnus pour la conception de plusieurs atlas de paysages dans de nombreux départements (Gironde, Gard, Essonne, Loir-et-Cher, Martinique, etc.). Le travail de diagnostic débute en 2011 par une relecture des fondements du paysage des Yvelines et une phase importante de terrain à re-découvrir pour cette révision. Le comité technique est là pour l'assister tout au long de ce processus qui devrait durer environ deux ans...

Echanger avec les acteurs du territoire

par la participation à des groupes de travail

Echanger sur les questions croisées d'énergie, d'urbanisme et d'architecture

Deux fois dans l'année, le groupe de travail énergie-architecture réunissant aux côtés des conseillers du CAUE les deux espaces de l'énergie du département, les PNR, la DDT, le conseil général, et l'ADEME, a échangé sur le conseil énergétique, architectural ou urbain donné aux communes, ainsi que sur la question des PCET qu'il pourrait accompagner.

Le Plan climat énergie territorial

Les collectivités territoriales de plus de 50.000 habitants doivent adopter leur plan climat énergie territorial (PCET) le 31 décembre 2012. A l'initiative de la DRIEE, les 8 collectivités concernées des Yvelines (CA2RS, CAMY, CASQY, CAVGP, CCBS, CG 78, Versailles, Sartrouville) se sont réunies en novembre 2011 pour faire un point sur le contexte juridique et les appuis techniques disponibles pour élaborer un PCET. Le CAUE 78 apporte son appui à la création de ce réseau d'information et d'échanges, par le biais du groupe de travail énergie-architecture qu'il anime.

Le schéma régional éolien

Le CAUE 78 et le CAUE 91 apportent leur contribution au volet paysager du schéma régional éolien. Le SRE est élaboré conjointement par la direction de l'environnement du conseil régional et la DRIEE, et doit être signé par le préfet de région en septembre 2012. Pour les CAUE, les études techniques et paysagères réalisées par les bureaux d'études sont un premier travail, mais le projet de paysage demeure à élaborer. L'éolien doit être visible et assumé en tant que valeur paysagère et donne à réfléchir sur de nouveaux paysages qui valoriseront les spécificités d'Ile-de-France. Faudra-t-il attendre que la pénurie d'énergie redonne à l'éolien toute sa pertinence ? ou peut-on imaginer un projet de paysage précurseur dont la qualité fédère la prise de conscience vers un nouvel état de fait ?

L'OIN Paris-Saclay

Le CAUE 78 a participé aux réunions de présentation du projet d'aménagement du paysagiste Michel Desvignes. L'ampleur du projet et le court temps de réalisation semblent antinomiques avec des projets locaux qui pourraient s'inscrire dans une planification d'ensemble et réparer certains dysfonctionnements du territoire. Les limites semblent posées : des intentions de projet, des échelles d'espace, du dialogue spatial et humain. Des principes d'aménagement novateurs, en tissu existant par exemple, la traduction sur le terrain d'une attention à la géographie et au paysage, le réel besoin en logements des communes, la prise en compte de leurs habitants, et les incidences sanitaires d'un équipement nucléaire intégré au projet, sont les pistes de réflexion auxquelles le CAUE souhaiterait s'associer.

par des échanges entre partenaires

Des échanges ont lieu entre structures sur les thématiques que le CAUE aborde quotidiennement : recyclage du foncier commercial au Ministère de l'écologie ; échanges entre paysagistes à l'IAU sur le nouveau SDRIF et sur des projets à monter en commun avec l'EPFY ; participation au CA de la commission locale de l'eau de la Mauldre, au conseil scientifique de la Maison de l'environnement, des sciences et du développement durable de Saint-Quentin-en-Yvelines et au comité de pilotage du plan paysage et biodiversité du PNR de Chevreuse ; échanges sur les études menées par l'APPVPA, association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets ; organisation d'une journée de partage sur nos manières de conseiller entre STAP, PNR de Chevreuse et CAUE.

L'Université d'été des CAUE

Elle s'est tenue en septembre 2011 au Pont du Gard et était organisée par l'Union régionale des CAUE du Languedoc-Roussillon. Elle a mobilisé 200 personnes du réseau des CAUE sur le thème de la concertation.

Confluence Villes-port : mettre en relation le territoire

Les CAUE 78 et 95 contribuent à créer du lien dans le territoire de la Confluence Seine-Oise entre Ports de Paris et les collectivités grâce à leur connaissance des sites et des acteurs.

- Hypothèses pour une ville-port à Achères : diagnostic territorial pour un projet architectural et urbain.

Accompagnement d'un groupe de projet en master d'architecture (Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles), 2011/2012, encadré par Richard Sabatier, responsable pédagogique, en partenariat avec les CAUE 78 et 95, et le concours du service patrimoines et inventaire de la Région Ile-de-France et de Ports de Paris.

Réfléchir au concept d'une ville-port c'est penser un paradoxe puisque les conditions de sa permanence, de son développement, tiennent ici à la fluctuation de la Seine et de l'Oise. Selon cette perspective, un groupe de 16 étudiants émettent des hypothèses pour le possible d'une vie urbaine aux échelles du Grand Paris ré-inscrivant Achères et son intercommunalité, dans leur grand paysage fluvial à la confluence Paris - Nord de l'Europe.

- Le diagnostic patrimonial de Seine aval : Savoir Voir pour Savoir Faire (voir page 15).



Une ville-port à la confluence de la Seine et de l'Oise : hypothèse pour un projet architectural et urbain sur la plaine d'Achères. ENSAV 2011-2012

Echanger avec les acteurs du territoire

par les conversations métropolitaines

Les CAUE d'Ile-de-France et l'Atelier international du Grand Paris (AIGP) ont invité les élus des collectivités territoriales et les professionnels de l'aménagement à débattre sur l'avenir de la métropole francilienne. Les Conversations métropolitaines ont ainsi ouvert un cycle d'ateliers (en comité restreint) préparant à des soirées-débat (ouvertes à un plus large public) sur les thématiques Intensité urbaine et Espaces ouverts.

cycle Intensité urbaines

S'interroger sur les conditions à réunir pour intensifier les espaces urbains, c'est poser la question de la qualité. On sait en effet depuis longtemps que densité perçue et densité mesurée révèlent des écarts qui pointent les limites de l'analyse quantitative. Apparaît alors clairement l'enjeu de ces débats, celui de la «métropole d'après Kyoto» : combattre l'étalement urbain sur les terres agricoles, compléter ou optimiser le réseau de transports en commun pour limiter l'usage de la voiture, rendre la ville et ses services de proximité accessibles au plus grand nombre.

A travers la présentation de témoignages de collectivités ces manifestations sont l'occasion de partager des expériences sur ces nouveaux modes de faire : faire avec le territoire, faire avec les gens qui y vivent. C'est aussi l'opportunité d'alimenter le processus de projet par des valeurs - contemporaines à notre société - comme le bien commun et l'usage partagé.

L'alternance des sujets dans le calendrier propose d'avancer simultanément la réflexion sur ces deux cycles complémentaires :

	DATE	CADRE	SUJET	NOMBRE DE PARTICIPANTS
avril	28	Atelier Intensité	Comment intensifier tissus urbains diffus, peu denses et bien desservis par des transports en commun ?	37
mai	19	Atelier Espaces ouverts	Définition des espaces ouverts et de leur rôle structurant pour la métropole francilienne	37
juin	16	Soirée-débat Intensité	Quelles stratégies et quel outils pour intensifier le Grand Paris ?	206
	30	Soirée-débat Espaces ouverts	Les espaces ouverts sont-ils l'avenir du Grand Paris ?	210
novembre	15	Atelier Intensité	Débat autour de cas concrets et étude des stratégies et outils pour intensifier le Grand Paris	45
	15	Atelier Espaces ouverts	Débat autour de projets agricoles franciliens pour aborder le potentiel nourricier, économique, écologique social et urbain de ces terres	54
décembre	1 ^{er}	Soirée-débat Intensité	Quelles stratégies foncières pour produire 70 000 logements/an ?	192
	15	Soirée-débat Espaces ouverts	Le Grand Paris, métropole agricole ?	235

cycle Espaces ouverts

Réfléchir à l'organisation de la métropole par l'armature des espaces ouverts est l'occasion d'imaginer un autre récit pour le devenir de l'Ile-de-France. La reconnaissance de la valeur des espaces ouverts, dans leur complémentarité avec l'espace bâti, est indispensable pour lutter contre une urbanisation consommatrice d'espaces. Mais cette inversion du regard, ce travail sur la fabrication du lien entre des morceaux fragmentés d'urbanisation ne permet-il pas aussi d'inventer d'autres projets ?



Le CAUE 78 remercie particulièrement

Philippe TAUTOU, Président du CAUE 78 et Maire de Verneuil-sur-Seine ; Philippe LAURENT, Président de l'URCAUE IdF et du CAUE 92 ; Eddie AIT, Maire de Carrières-sous-Poissy ; Jacques BOUCHER, maire des Essarts-le-Roi ; François GARAY, maire des Mureaux ; Marie-Hélène LOPEZ-JOLLIVET, maire de Vernouillet ; Joël TISSIER, maire adjoint de Maurecourt ; Jean-François RIMBERT, vice président à l'urbanisme et à l'agriculture de la Communauté d'agglomération de Paris Saclay ; Frédéric BONNET, architecte urbaniste, atelier OBRAS ; Jean-Yves CHAPUIS, vice président de Rennes métropole ; Marc DUFUMIER, professeur émérite d'Agroparitech ; Sophie DUMAS, directrice de projet à l'Epamsa ; Vincent FOUCHIER, directeur général adjoint de l'IAU ; Xavier LAUREAU, agriculteur Ferme de Gally et vice-président de l'APPVPA plaine de Versailles ; Pierre PAULOT, directeur de l'architecture I3F ; Léo TYBURCE, animateur Leader Seine aval, SAFER IdF ; Olivier THOMAS, Président de l'AEV ; Christian THIBAUT, directeur de l'aménagement de l'IAU ; François HUART, chargé de mission de l'AEV, qui ont accepté de se mobiliser lors de ces débats aux côtés des CAUE et de l'AIGP.

L'animation était assurée par le journaliste Cyrille POY.

Cette forte participation révèle l'appétence des élus et des acteurs de l'aménagement pour ces sujets et plus encore pour cette forme de partage et d'échanges.

L'objectif étant également de valoriser la contribution des participants, les rencontres ont pu faire l'objet de restitutions écrites et audio sur la Plateforme Arts et Lettres de France Culture, ainsi que sur le site dédié à ces événements www.conversationsmetropolitaines.fr



Sensibiliser, former, informer

Conformément à la loi sur l'architecture de 1977, le CAUE a pour mission «de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public». Face à la grande diversité de ses interlocuteurs, il s'efforce de définir pour chaque public (particulier, collectivité, professionnel, scolaires, etc.) l'action la plus adaptée à la transmission de questionnements, de savoirs et de savoir-faire. Relais de nombreuses informations, il contribue à intéresser à l'architecture moderne et contemporaine un public non spécialisé et participe à un éclaircissement du contexte, tant technique que réglementaire, de la construction et de l'aménagement durable des territoires. Le CAUE participe aussi activement au programme d'action d'Ekopolis, et à l'Observatoire de la qualité architecturale du logement.

par un accueil approprié

Le centre de documentation du CAUE est ouvert à tous sur rendez-vous. Couvrant les domaines d'intérêt du CAUE, les ouvrages, revues et publications du CAUE peuvent y être consultés. Les dossiers de conseils aux communes à toutes les échelles constituent une particularité du fonds documentaire. En 2011, la DDT a sollicité le CAUE pour contribution à 16 PAC (porter à connaissance) des documents d'urbanisme.

par des outils

Un portail documentaire régional mis en ligne par les documentalistes des CAUE d'Ile-de-France. Cette solution répond à plusieurs attentes : mutualiser et valoriser les fonds documentaires des CAUE, faciliter l'accès à l'information pour le grand public et le personnel CAUE, proposer de nouveaux produits documentaires et développer des outils collaboratifs. L'année 2011 a été consacrée à la réalisation technique de ce projet avec le prestataire : analyse de l'existant, reprise des données, formations et mise en place de l'interface web.

Accessible dès juin 2012 <http://caue-idf.fr/>

1900 réalisations sur 30 départements

Le site de l'Observatoire des CAUE propose une sélection de réalisations qui relèvent de l'architecture publique, de l'habitat collectif ou individuel, de l'aménagement urbain, d'espaces publics, ou de jardins. Cette base de données enrichie par les CAUE, valorise des réalisations qui ne sont pas forcément publiées dans les revues spécialisées. L'accès est géographique ou thématique, chaque fiche propose des photographies, des plans et parfois des documents complémentaires.

<http://www.caue-observatoire.fr>

13062 visites sur le site internet du CAUE en 2011, soit 1090 visites par mois en moyenne.

Il est régulièrement enrichi par des contributions thématiques et des comptes-rendus des manifestations organisées par le CAUE.

La lettre Agenda est envoyée tous les mois aux abonnés. Elle présente deux rubriques : «l'agenda» qui reprend par de courtes présentations les activités à venir du CAUE, de l'URCAUE et de la FNCAUE et renvoie sur le site internet pour plus d'informations et pour inscriptions en ligne ; et, «En bref» qui présente de courtes présentations d'activités des partenaires liées au cadre de vie et renvoie sur leurs sites respectifs.

437 abonnés à la lettre d'information

Thématisée, la lettre d'information du CAUE est proposée aux abonnés tous les deux mois depuis début 2011. Son contenu éditorial étant étoffé, elle est destinée à être imprimée.

Les thèmes sont choisis en fonction de l'actualité et plusieurs rubriques sont déclinées : «retour sur» un événement récent lié au thème ; «idées revues»... afin de revenir sur des idées reçues trop couramment véhiculées ; «matières à réflexion» sur le thème ; «par la fenêtre» : photo signée et commentée par une personne de l'équipe ; «références» liées au thème.

Sont déjà parues :

- 1- le déjà là
- 2 - construire, se loger, habiter
- 3- biodiversité
- 4- sensibiliser à la ville et à l'architecture
- 5- patrimoines et projets
- 6- commerce en ville
- 7- concertation participation.

Abonnement sur le site internet, rubrique «lettre d'info» <http://caue78.fr>

Guide territoire

Le CAUE poursuit la rédaction d'un guide territoire (nom provisoire) dans le cadre d'un travail partenarial avec la DDT 78. Présenté à différents groupes de travail institutionnels, départementaux et régionaux, afin de recueillir avis et propositions, il a pour vocation d'aider les élus, services de l'état, agents territoriaux, bureaux d'études et habitants à décrypter les caractéristiques et le fonctionnement d'un territoire pour y développer des projets en adéquation avec le contexte et les ressources locales.

L'atelier urbanisme de la FNCAUE initié par le CAUE 78 et regroupant une dizaine de CAUE, s'est intéressé aux PLU intercommunaux.

Une publication nationale est éditée début 2012 et envoyée à tous les maires et présidents d'intercommunalités.

par des formations

La formation «Les outils de l'aménagement» organisée par le CAUE 78 les 6 et 7 juin 2011 à Versailles, a réuni 20 architectes et urbanistes venus de la France entière.

Cette formation avait pour objectif d'enrichir l'approche transversale de l'aménagement des chargés de mission des CAUE. Ils ont pu échanger avec Thierry Vilmin, économiste, directeur d'une société de conseils et d'études auprès de collectivités territoriales et d'administrations, et Olivier Morlet, chef de projet à la direction de l'aménagement et du développement de l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP) sur les acteurs et les filières de l'aménagement et de la production foncière, sur le choix et l'incidence des outils et des procédures sur les logiques économiques des projets.

Considérant qu'il est de plus en plus nécessaire que les CAUE intègrent une mise en perspective opérationnelle de leur conseil architectural et urbain auprès des maîtres d'ouvrage, une seconde formation aura lieu en 2012 pour le même public sur les liens étroits entre planification, travaux d'aménagement, maîtrise du foncier et fiscalité.



Questionner le péri-urbain © CAUE 78, ERL

50 personnes en moyenne à chaque session de l'atelier national «Questionner l'étalement urbain» de l'université permanente de l'AUE piloté par le CAUE 41, et auquel participe activement le CAUE 78. Cet atelier a publié le compte rendu de deux années de réflexion enrichies par le point de vue du sociologue Jean-Louis Violeau. Les réflexions se poursuivent par quatre nouvelles sessions de formation programmées en 2011 et 2012 sur le thème «Etalement urbain et mutation des territoires, remettre les territoires en ordre de projet».

La session de Valence «Acteurs et gouvernance des projets et de la planification aux différentes échelles territoriales», en mai 2011, a eu vocation à se confronter aux réalités des collectivités territoriales, notamment dans la planification stratégique.

La session de Strasbourg «Comment vivre et habiter quotidiennement les territoires en pression urbaine : usages, accessibilités et stratégies ?», en Octobre 2011, s'est intéressée à la place que peuvent prendre les professionnels et les CAUE comme acteurs ou observateurs des démarches de projets. Les sessions de 2012 auront lieu à Rodez et à Versailles.

Chaque session fait l'objet d'un journal web accessible sur le site de la fédération nationale des CAUE www.fncaue.fr/spip.php?rubrique285

Sensibiliser, former, informer

à l'échelle régionale

Observatoire de la qualité architecturale du logement

Cet observatoire est un outil évolutif de ressources partagées, qui présente une collection d'opérations choisies en Ile-de-France pouvant faire référence. L'objectif est de créer les conditions d'un débat pour l'animation du réseau CAUE et de ses partenaires. Ce projet est mené par les 8 CAUE franciliens, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles et la Direction des patrimoines du Ministère de la culture.

41 opérations de logement à ce jour, ont fait l'objet d'une **analyse approfondie** du volet environnemental et technique grâce à l'apport d'Ekopolis, et de la qualité d'usage des opérations de logement collectif. Cette analyse a été développée grâce à un partenariat avec le Centre de recherche sur l'habitat (CRH) du Laboratoire architecture, ville, urbanisme et environnement (LAVUE), unité mixte de recherche n°7218 du CNRS.

En 2011, dans le cadre de l'ANRU, le thème de la réhabilitation a été privilégié.

L'ensemble des fiches est disponible sur le site de l'URCAUE.

<http://www.urcaue-idf.archi.fr>

Dans les Yvelines figurent :

- La reconversion d'une ferme en logement sociaux à Juziers
- La maison G à Maisons-Laffite
- La résidence sociale «Les Noés» à La Verrière
- Des logements sociaux intermédiaires à Elancourt
- Des logements de promotion privée à Maisons-Laffite
- 19 logements sociaux aux Mureaux

Les analyses de réhabilitation de l'observatoire ont également été le support d'un **second séminaire sur la réhabilitation du logement en Ile-de-France** qui s'est déroulé le 15 décembre 2010 au Ministère de la culture, intitulé «Habitats, réhabilitation, enjeux et évolution du logement en Ile-de-France». Il a réuni une cinquantaine d'acteurs qui ont livré leurs démarches et leurs difficultés pour faire aboutir des projets de qualité. Ce séminaire a fait l'objet d'une publication en 2011.

<http://www.urcaue-idf.archi.fr>

Ekopolis

Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice du CAUE 78, et Patrick Urbain, directeur du CAUE 94 sont les deux directeurs référents du projet Ekopolis que portent les CAUE d'Ile-de-France. Ils participent au comité de pilotage et au comité technique aux côtés des autres structures partenaires financeurs : ADEME, Région Ile-de-France, DRIEE, DRIEA, ARENE. Les équipes des CAUE apportent leur expertise et leur connaissance du territoire et des acteurs pour les choix d'opérations à analyser, les visites de sites à organiser ou les personnes à solliciter pour des débats.

Tous les documents sont consultables. <http://www.ekopolis.fr/>

Afin d'accompagner la mutation des actes d'aménagement et de construction, une démarche de retours d'expériences innovantes a été mise en place. **La méthode d'analyse d'opération** est inspirée par celle de l'Observatoire de la qualité architecturale du logement et par le programme de recherche européen LENSE. Un travail d'investigation est mené en procédant à des interviews et des visites afin d'étudier les usages et les consommations réelles des bâtiments. Des données singularisant la démarche des acteurs, les méthodes mises en œuvre et leurs applications concrètes sont collectées. L'analyse est restituée sous forme d'une « visite » commentée du projet.

Parmi les opérations franciliennes qui se sont vues appliquer cette méthode d'analyse, dans les Yvelines :

- Le pôle administratif des Mureaux
- La restructuration et extension de la crèche Aglaë au Mesnil-le-Roi (en cours)

A l'instar de l'abécédaire du particulier mis en place depuis plusieurs années par les CAUE d'Ile-de-France et très utilisé par le grand public, dans le cadre du projet Ekopolis, les CAUE et leurs partenaires travaillent à la réalisation d'un **abécédaire de l'aménagement et de la construction durables**. Le projet est d'organiser les ressources qui servent de repères aux acteurs de l'aménagement et de la construction, sur les questions relatives à une pratique «durable» ou «soutenable» de leurs métiers. Trois fiches tests servent de base aux échanges et propositions du groupe de travail et élus-témoins pour définir la trame et le niveau de contenu les plus pertinents pour les professionnels. Les premières fiches devraient être diffusées à l'automne 2012.

Des ateliers thématiques permettent à des petits groupes de professionnels et de partenaires d'approfondir des questions clés liées à la qualité de l'aménagement et de la construction durables en Ile-de-France. Les comptes-rendus sont livrés sur le site d'Ekopolis.



Observation de la qualité architecturale du logement : 19 logements locatifs sociaux, rue Gabriel Vilain aux Mureaux
M.A.P. Métropole Architecture Paysage © URCAUE IdF

Sensibiliser, former, informer

par des manifestations régulières

297 participants pour les Mardis du CAUE et les visites de villes

		NOMBRE DE PARTICIPANTS
Cycle "le logement en questions"		
12 avril	Visite commentée de l'exposition «Chacun cherche son toit» organisée par les Archives communales et accompagnée par Corinne Hubert, Directeur des Archives communales de Versailles. Cette visite a ouvert la voie à : 6 après-midi de visites des différents quartiers de la ville pour les habitants.	45 115
Cycle "la transformation de la ville"		
17 mai	Visite du Grand Commun à Versailles avec Stéphane Masi, chef de projet, OPPIC (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture, maître d'ouvrage), Frédéric Didier, ACMH, architecte en chef des monuments historiques et Bernard Desmoulin, architecte, Equerre d'argent 2009. où l'intervention contemporaine des aménagements intérieurs s'associe harmonieusement à la restauration du clos et du couvert et des espaces intérieurs remarquables.	45
14 juin	Promenade urbaine aux Mureaux La ville des Mureaux s'est lancée depuis 2003, accompagnée par le CAUE, dans un vaste projet urbain qu'elle met en œuvre, à la fois dans le centre ancien et dans les quartiers de logements sociaux, par des opérations de restructuration urbaine, d'aménagement des espaces publics, de construction neuve et de réhabilitation. Débat avec François Garay, maire des Mureaux suivie d'une visite avec Jean-Marc Bichat, atelier JAM et les partenaires bailleurs de la ville.	25
Cycle "projets durables"		
18 octobre	La végétalisation de toiture : un retour à la terre ? Ce cycle en deux temps a été organisé avec Philippe Peiger, paysagiste concepteur. La première partie s'est déroulée à la Ferme de Jade à Aubergenville. A partir d'une interrogation (que sont les toitures végétalisées ?), nous avons suivi le fil de la réflexion et des questions d'un maître d'ouvrage pour envisager (ou non) la végétalisation d'une toiture et la mettre en œuvre.	35
22 novembre	La végétalisation de toiture : un retour à la terre ? La seconde partie s'est déroulée à la Biocoop d'Épône, où Benoît Delmotte, gérant, a également présenté les aspects écologiques de la construction du bâtiment. Découverte des toitures végétalisées en tant que support d'une biodiversité riche et variée, support de projet paysager également, ou de projet social dans le cas de jardins «suspendus», aux côtés d'un paysagiste à la démarche artisanale.	32

Chaque Mardi ou manifestation organisée par le CAUE fait l'objet d'une restitution écrite qui enrichit le site internet. Il est possible de retrouver ces documents par thématique ou par mot clé, par exemple **logement**, **copropriété** ou **biodiversité**...

Le CAUE propose l'organisation de débats et répond également à de nombreuses sollicitations de conférences auprès d'étudiants ou de professionnels qui sont présentées sur le tableau des manifestations (voir pages 30 à 33).

par l'organisation de visites et de débats

La semaine «agricultures et paysages» du 19 au 24 mai 2011, des manifestations sont organisées par les CAUE dans toute la France.

Au niveau régional, deux visites d'exploitations agricoles ont été proposées aux partenaires des CAUE intéressés aux questions de proximité et de combinaisons possibles entre la ville et l'agriculture :

- le parc départemental des Lilas à Vitry (94)
- la ferme de Coubron (93)

et au niveau départemental des débats autour du film «Portraits d'ares», réalisé par François Adam et Michel El-Hannachi des CAUE 78 et 77, qui proposent à la réflexion des partenaires ou du grand public les pistes d'une agriculture innovante plus proche des citoyens et des territoires, sur la base d'exemples recueillis dans toute la France grâce au réseau CAUE national.



Parc des Lilas, Vitry-sur-Seine © CAUE 78, ERL



Usine Gringoire, Mantes-la-Ville © CAUE 78, ERL

95 personnes lors du débat sur le diagnostic patrimonial

La présentation du diagnostic patrimonial Seine aval fut le thème de l'Assemblée générale du CAUE le 23 mai 2011 qui a permis de débattre avec Arlette Auduc, directrice de l'inventaire régional, Sophie Jevakhoff de la DRAC IdF, l'architecte des bâtiments de France, l'établissement public foncier des Yvelines, l'EPAMSA et les élus présents.

Compte rendu des débats et lettre d'info sur le site du CAUE <http://caue78.archi.fr/>



Sensibiliser, former, informer

sur la réhabilitation des copropriétés

La situation énergétique du parc des bâtiments représente un enjeu environnemental majeur. Nos constructions contribuent pour plus de 40% à l'énergie consommée en France et pour plus de 20% aux rejets de gaz à effets de serre.

Mais la situation est complexe car le parc n'est pas homogène. Si les constructions neuves ont commencé à intégrer les nouvelles exigences environnementales, elles n'ont qu'un poids très limité dans le bilan énergétique.

Le bâti existant fait désormais figure d'enjeu prioritaire. C'est là où les efforts les plus importants sont à réaliser. Pour le parc social et la maison individuelle, là où décideur et financeur sont une seule et unique personne, des projets de rénovation énergétique ont pu être plus rapidement engagés. En revanche pour les copropriétés, les difficultés sont multiples : décideurs nombreux, situations financières diverses et un patrimoine construit essentiellement pendant les trente glorieuses très mal isolé.

Au sein du parc national, les copropriétés représentent 45% des logements comptabilisés. Et tandis que le nombre de copropriétés euphémiquement « dégradées » ne cesse d'augmenter, le rapport Braye « Prévenir et guérir les difficultés des copropriétés » atteste d'une volonté publique d'intervention un peu plus en amont de l'urgence.

Comme les autres CAUE d'Ile-de-France, le CAUE 78 est fréquemment sollicité par des particuliers, par des syndicats ou conseils syndicaux, ou des municipalités pour faire face aux problèmes rencontrés par ce patrimoine dont les qualités constructives et le potentiel d'adaptation aux nouveaux standards de confort et d'économie d'énergie sont très variables.

Avec plus de **9 200 copropriétés** datant en moyenne de la fin des années 50, le département des Yvelines se caractérise par la présence de grandes copropriétés de plus de mille logements comme Elysée 2 à la Celle Saint-Cloud ou Les Grandes Terres à Marly-le-Roi. Avec 6500 appartements, Parly 2 sur la commune du Chesnay représente même la plus grande copropriété d'Europe. Le département comprend aussi de nombreuses copropriétés « horizontales », dans la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines notamment.

Le CAUE s'est défini 4 objectifs :

- Encourager et faciliter les rénovations environnementales.
- Accompagner les maîtres d'ouvrage et les informer de l'éventail des solutions techniques et architecturales adaptées.
- Révéler et intégrer la dimension architecturale bien souvent ignorée dans ces interventions. Associer compétences techniques et compétences architecturales.
- Proposer une réflexion plus large qui va intégrer l'amélioration du confort d'usage des logements. Encourager leur réaménagement et leur transformation pour les adapter à l'évolution des modes de vie et de la cellule familiale.

80 participants à la soirée-débat « Grenelle & copropriétés »

Conscient de la difficulté rencontrée par un grand nombre de copropriétés à engager ces chantiers de réhabilitation, le CAUE organisait fin novembre une soirée-débat à Triel-sur-Seine dans le cadre du partenariat avec la Communauté d'agglomération des 2 rives de Seine et le pôle de l'écoconstruction de Seine aval. Etaient présentés les nouveaux dispositifs législatifs adoptés suite au Grenelle de l'environnement, des pistes méthodologiques d'accompagnements des syndicats et conseils syndicaux, et des politiques innovantes, comme celle engagée par la ville de Maurepas avec l'aide du CAUE (voir page 21).



Soirée-débat Grenelle & copropriétés, un public composé essentiellement de copropriétaires et d'élus.



Versailles, petit immeuble fin 19^{ème}/début 20^{ème}, forme et modénatures



Résidence d'Acosta à Aubergenville - 1962
- Billard et Mahé, architectes - 466 copropriétaires
- jeu des lignes et des matériaux (brique et béton)



Résidence à Rocquencourt - 1967 / 1974 - Dubuisson, architecte - 150 copropriétaires.
projet d'extension par fermeture de balcons filants

photos © CAUE 78

Il existe une grande variété de copropriétés, par leur taille, leur population, leur âge de construction, leurs caractéristiques architecturales et urbaines, ce qui nécessite de réaliser dans le même temps audit énergétique et audit architectural pour apporter une réponse adaptée à chaque situation.



Porte Pouchet - Druot, Lacaton & Vassal, architectes pour Paris Habitat

La rénovation de la tour Bois-le-Prêtre, Porte Pouchet à Paris, démontre l'intérêt à dépasser le cadre d'une simple réponse technique aux questions énergétiques :

- une étroite collaboration entre maître d'ouvrage et maîtres d'œuvre qui se sont saisi d'une simple commande de travaux d'isolation pour opérer une réelle mutation du bâtiment.

- la proposition innovante des architectes qui ont démultiplié les espaces de transition entre intérieur et extérieur, créant des « espaces interclimatiques » offrant outre un confort climatique, une amélioration notable du confort d'usage des appartements et une transformation radicale de l'image du bâtiment.

On s'oriente fréquemment aujourd'hui vers des solutions d'isolation par l'extérieur. C'est une occasion à saisir pour révéler et affirmer les caractéristiques architecturales du bâti, les réinterpréter et comme ici apporter une nouvelle écriture aux façades.



Paris 17^{ème} - Tour Bois-le-Prêtre - 1960 - Druot, Lacaton et Vassal, architectes pour Paris Habitat
100 logements sociaux



Sensibiliser, former, informer

Sensibiliser les générations futures à leur cadre de vie, leur faire comprendre qu'il n'est pas immuable, qu'il est possible d'agir dessus, à condition de le connaître, c'est contribuer à ce qu'ils deviennent des citoyens responsables. Le CAUE mène de multiples actions en milieu scolaire, avec le soutien de l'Education nationale, de structures départementales et de collectivités locales. Déclinées en fonction des interlocuteurs mobilisés, elles visent à développer l'attention critique des jeunes à l'espace qui les entoure, à son sens et à ses enjeux, mais aussi à leur faire rencontrer ceux qui le façonnent et découvrir des architectures novatrices, remarquables ou insoupçonnées.

Le rôle formateur de ces actions ne s'arrêtent pas aux élèves : un partenariat est reconduit depuis plusieurs années avec les écoles supérieures d'architecture, d'urbanisme et du paysage pour permettre aux étudiants d'intervenir auprès des classes, encadrés par les architectes du CAUE. C'est une opportunité d'entrer en contact avec un "public" non professionnel, d'apprendre à transmettre ses connaissances, à écouter et à observer le rapport des jeunes à l'architecture et à la ville.

le jeune public

Le CAUE participe à des actions dans le cadre des classes à PAC (Parcours Artistique et Culturel) mises en place par l'éducation nationale, et soutenues par l'Inspection académique des Yvelines et la DAAC qui contribuent à leur financement.

5 classes à PAC

Achères

Ecole élémentaire Paul Langevin, 2 classes de CE1

«L'architecture et la ville à travers le Paris du XIX^{ème} siècle»

Découverte des arts en relation avec la littérature et la découverte du monde. Mise en scène et lecture théâtralisée d'un album dont l'action se situe à Paris au XIX^{ème} siècle.

Beynes

Ecole élémentaire Marcel Pagnol, 2 classes de CE2 et CM2

Des actions proposées aux écoles depuis trois ans et encouragées par la commune sont l'occasion de porter un regard sur la restauration du château, le travail des archéologues, des architectes et des scénographes.

L'école poursuit son projet sur l'architecture médiévale, par une grande "promenade" depuis les châteaux de la Renaissance puis l'architecture classique, Versailles ! pour aller ensuite vers l'architecture du XX^{ème} siècle.

Guyancourt

Collège Paul Eluard classe de 5^{ème}

«Architecture et jardins du Moyen-Âge au XVII^{ème} siècle»

Le projet était axé sur l'évolution architecturale et sociale du château en France et des jardins associés, en appui sur de nombreuses visites de lieux exemplaires situés dans les Yvelines : château de Saint-Germain-en-Laye, château de la Madeleine à Chevreuse, château de Versailles, ses jardins et potager du roi.

4 classes de ville sur Achères

En 2009, la commune s'est engagée dans un ambitieux projet triennal d'éducation à l'environnement urbain intitulé «Vis ta ville» et a sollicité le CAUE pour conduire des **classes de ville sur "l'identité du territoire"**. Ces classes ont un intérêt particulier et irremplaçable, celui de porter sur un objet concret et familier des élèves : leur ville, ce qui provoque une curiosité et une motivation immédiates. Si elles ne transportent pas les jeunes vers un lieu inconnu, elles permettent de les placer dans une situation inhabituelle pour les inciter à modifier leur regard sur ce qui les entoure.

Les jeunes se retrouvent "touristes" dans leur propre ville en la parcourant sac au dos, carnet de notes et appareil photos à la main à la recherche de signes de son histoire, de témoignages de ses habitants pour assembler les pièces identitaires qui font la richesse du territoire.

École Irène et Frédéric Joliot Curie, classe de CM1 et École Henri Wallon, classe de CE2

Les élèves ont mené une enquête pour découvrir les éléments originels du village et comprendre les interactions entre les formes urbaines, l'architecture, les activités et les modes de vie, l'évolution sociale et démographique de la commune.

École Frédéric Joliot Curie, 2 classes de CE2

Partant cette fois-ci d'une observation du territoire tout entier, les élèves ont identifié les éléments structurants du paysage, la Seine, la forêt, la plaine alluviale et les carrières, pour comprendre leur rôle respectif dans l'évolution de la commune, du village à la ville, dans le développement de certaines activités, et les ambitieux projets pour l'avenir.

7 étudiants ont participé à ces actions en 2011 : Eric Barthole, Justine Bisserier, Lucile Pierron, Cyrielle Doussaud, Floriane Magadoux, Amélie Scheepers, Dimitri Vrain, étudiants à l'école d'architecture de Versailles (ENSAV).

14 classes, soit 380 élèves, autour de l'exposition itinérante «l'architecture du XX^{ème} siècle dans les Yvelines»

Cette exposition créée par le CAUE et rééditée en 2010 grâce au Service patrimoine du Conseil général a connu un regain d'intérêt.

Installée dans 7 lieux différents (4 collèges, 1 lycée, 2 communes), elle a donné lieu à de nombreuses présentations dans les classes. Le prêt de l'exposition est assuré par la bibliothèque départementale des Yvelines. Le CAUE assure la fourniture de supports pédagogiques (carnets de l'enseignant et de l'élève) et la présentation qui l'accompagne.

<http://caue78.archi.fr/spip.php?article85>

- 18 octobre : 3 classes de 2^{nde} professionnelle du Lycée Jean Moulin au Chesnay - 75 élèves

- 8 et 10 novembre : 6 classes de 5^{ème} du collège Les Châtelaines à Triel-sur-Seine - 180 élèves

- 1^{er} décembre : 5 classes de 5^{ème} du Collège de la Coudre à Montigny - 125 élèves

20259 élèves ont participé aux visites en Ile-de-France pour «les enfants du patrimoine»

Cette manifestation initiée par les CAUE d'Ile-de-France en partenariat avec la DRAC se déroule le vendredi qui précède les Journées européennes du patrimoine. Au programme : visites de musées, ateliers, animations, découverte d'architectures singulières ou représentatives d'un courant, parcours urbains... Toutes ces visites gratuites et adaptées au niveau de la classe sont aussi l'occasion pour les enseignants d'illustrer concrètement les matières abordées au cours de l'année.

Dans les Yvelines, 2543 élèves ont participé aux visites proposées.

Le CAUE a effectué quatre visites du quartier de Jussieu dans le cadre de l'exposition présentée aux Archives communales.

Cette manifestation doit son succès à l'Inspection académique de Versailles et au CRDP qui ont relayé efficacement la communication auprès des enseignants mais aussi à la très grande motivation des sites participants.

Prochain rendez-vous avec les «Enfants du patrimoine»

le 14 septembre 2012

www.les-enfants-du-patrimoine.fr



Accompagner les maîtres d'ouvrage

Le CAUE a vocation à favoriser l'émergence et la conduite de démarches urbaines, à promouvoir l'architecture contemporaine et à accompagner les projets de territoire respectueux de la biodiversité, des ressources naturelles et du patrimoine. Mais la réglementation toujours plus complexe pousse souvent les maîtres d'ouvrage à réfléchir de manière morcelée alors que le projet doit tout au contraire faire l'objet d'une réflexion globale.

L'intervention du CAUE offre l'occasion d'apporter un regard extérieur et une expertise sur le projet et son contexte, de comprendre les singularités du site et son histoire et de dégager les potentialités. Diagnostic, études préalables, cahier des charges ou autres interventions définies avec les élus favorisent aussi le recours aux professionnels pour la conception et la réalisation du projet.

Les conseils cités dans ce document montrent la complexité des réflexions menées et les initiatives mises en place par les collectivités. Elles suscitent des démarches de qualité qui construisent le cadre de vie de demain.

par le conseil aux particuliers

- **Par téléphone**, les questions posées sont de toutes nature et amènent souvent à envoyer un dossier documentaire par écrit, renvoyer vers l'ADIL (agence départementale d'information sur le logement) pour les questions financières et juridiques ou vers l'ABCdaire régional du particulier qui propose une centaine de réponses aux questions les plus souvent posées par les particuliers.

<http://www.urcaue-idf.archi.fr>

- **Dans les locaux du CAUE** ou dans le cadre d'un suivi communal, les architectes conseillers répondent à de nombreuses questions liées à des projets de construction et d'aménagement qui émanent de particuliers. Avant de formuler une réponse, ils replacent ces questions dans un contexte plus général : celui d'un site, d'un quartier, d'un paysage, et intègrent les demandes techniques, architecturales ou énergétiques dans une démarche globale de construction. Avec l'agence locale de l'énergie du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALEC), Energies solidaires et l'agence de l'éco-construction Seine aval, le CAUE, soucieux de contribuer à une culture partagée du développement durable, organise des permanences de conseil communes (voir pages 26 et 27).

dans leurs projets de construction

Le CAUE accompagne les collectivités pour leur apporter une aide à la réflexion et à la décision. Cet accompagnement, excluant toute maîtrise d'œuvre, s'inscrit dans le cadre de la loi MOP qui précise, dans son article 2, « le maître de l'ouvrage définit dans le programme, les objectifs de l'opération et les besoins qu'elle doit satisfaire ainsi que les contraintes et exigences de qualité sociale, urbanistique, architecturale, fonctionnelle, technique et économique, d'insertion dans le paysage et de protection de l'environnement, relatives à la réalisation et à l'utilisation de l'ouvrage ».

Cerner les attentes du maître d'ouvrage, définir le niveau de qualité du projet à venir, envisager sa gestion, ses impacts sociaux et environnementaux sont parmi les objectifs de la démarche d'accompagnement.

Au-delà de quantifier, programmer consiste avant tout à qualifier pour construire des lieux qui sont pensés pour y vivre, y travailler, s'y détendre dans un environnement épanouissant.

Aulnay-sur-Mauldre

Etude préalable pour la construction et la réhabilitation de plusieurs équipements dans le cadre d'un contrat rural (en cours).

La Boissière-Ecole

Etude préalable à la création de logements dans des bâtiments anciens appartenant à la commune (en cours).

Bonnelles

Etude préalable pour la réhabilitation et la construction de plusieurs équipements en centre-bourg (en cours).

Carrières-sous-Poissy

Accompagnement de la commune et des particuliers voulant réaliser des travaux sur leur patrimoine dans le centre ancien, conseils sur des projets de promoteurs.

Châteaufort

Etude préalable pour la création d'une salle des fêtes en restructurant le domaine d'Ors et organisation de la sélection du maître d'œuvre par procédure adaptée avec remise de prestation. SL architecture (78) lauréat ; étude préalable pour la création de logements et d'équipements en centre-bourg (en cours).

Clairefontaine

Accompagnement de la commune dans la définition et la procédure d'aménagement sur des terrains en centre-bourg (en cours).

Communauté d'agglomération 2 rives de Seine

Participation au comité de pilotage de l'agence de l'éco-construction Seine Aval et aux actions de formation ; conseils sur le développement de la filière d'éco-construction ; aide à l'élaboration d'une maquette pour sensibiliser les particuliers ; conseils aux particuliers souhaitant construire ou réaliser des travaux, donnés en commun avec Energies solidaires (en cours).

Cresprières

Accompagnement de la commune pour la restructuration des équipements autour de la mairie et de la place communale (en cours).

Fontenay-Saint-Père

Etude préalable pour la construction et la réhabilitation de plusieurs équipements dans le cadre d'un contrat rural (en cours).

Freneuse

Accompagnement de la commune sur la restructuration de son centre-bourg en lien avec l'élaboration du PLU (en cours).

Gambais

Conseils sur projets de lotissements sans qualité urbaine.

Gressey

Etude préalable à l'élaboration d'un contrat rural, réflexion sur l'aménagement du centre-bourg et des équipements publics.

Levis-Saint-Nom

Etude préalable pour la construction et la réhabilitation de plusieurs équipements dans le cadre d'un contrat rural.

Mareil-Marly

Accompagnement de la commune dans ses réflexions sur l'urbanisation de 2 secteurs en friche à proximité du cœur du village.

Maurepas

Mission de conseil auprès des habitants pour les aider à mener un projet d'amélioration énergétique, de transformation, ou d'extension de leur habitat, permanences tenues conjointement avec un conseiller énergie de l'ALEC-SQY. Pour encourager les actions d'amélioration et permettre d'optimiser cet habitat avec une exigence de qualité architecturale, élaboration d'un guide pédagogique par le CAUE conjointement avec l'ALEC-SQY (en cours).

Moisson

Accompagnement de la commune pour la restructuration de bâtiments et d'espaces publics, création d'un gîte équestre communal (en cours).

Les Mureaux

Accompagnement de la commune et des particuliers voulant réaliser des travaux sur leur patrimoine dans le centre ancien en lien avec l'élaboration du PLU (en cours).

Morainvilliers

Accompagnement de la commune pour réaliser des logements en centre-bourg.

Orgerus

Conseil de la commune pour l'isolation de sa salle polyvalente.

Orvilliers

Conseil de la commune sur l'urbanisation d'une propriété au fort caractère patrimonial, recommandations architecturales et paysagères face à un lotisseur trop peu sensible. Etude préalable sur les équipements communaux en vue de l'élaboration d'un contrat rural (en cours).

Poigny-la-Forêt

Etude préalable d'aide à la décision pour la création de logements et de bâtiments communaux et accompagnement du PLU dans ce cadre (en cours).

Saint-Hilarion

Accompagnement de la commune et conseils sur l'urbanisation - transformation de 2 sites majeurs de la commune pour construire du logement (en cours).

Saint-Illiers-la-Ville

Accompagnement de la commune pour la construction de logements par l'OPIEVOY ; conseil pour l'acquisition du site par l'EPFY, organisation de la consultation et suivi de l'étude urbaine et opérationnelle - atelier Choiseul, architecte urbaniste (75) ; conseil sur la réhabilitation de longères dans le cadre d'un contrat rural - Lepinay-Meurice, architectes (en cours).

Accompagner les maîtres d'ouvrage

dans les documents d'urbanisme

La loi SRU a confirmé -art 121-7- les CAUE dans un rôle particulier : «Les communes ou établissements publics compétents peuvent avoir recours aux conseils du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement lors de l'élaboration, de la révision ou de la modification de leurs documents d'urbanisme».

Depuis 2000, le CAUE propose aux communes de les accompagner dans l'élaboration de leur PLU qui doit être l'occasion de définir un projet global de territoire, en articulation avec les communes voisines et dans un esprit d'équilibre, d'économie et de complémentarité. Le CAUE est aussi souvent sollicité pour conseiller la réalisation de logements ou d'équipements ce qui entraîne la révision du document d'urbanisme au service de ce projet. 2011 est une année charnière de mise en place d'ateliers de réflexion entre élus et conseillers pour «tenir le fil du projet» (voir pages 26 et 27).

Châteaufort

Accompagnement de la commune dans la révision du PLU et élaboration de préconisations pour des urbanisations futures (en cours) ; en collaboration avec la DDT, le STAP et le PNR HVC / En Perspective (28).

Davron

Accompagnement de la commune dans la révision du PLU.

Les Essarts-le-Roi

Accompagnement de la commune dans la révision de son PLU et dans sa démarche AEU ; suivi du projet BIMBY ; en collaboration avec la DDT et le PNR HVC (en cours).

Gaillon-sur-Montcient

Accompagnement de la commune dans la révision de son PLU en articulation avec une charte paysagère ; en collaboration avec la DDT et le PNR du Vexin français (en cours).

Hermeray

Accompagnement de la commune dans la révision de son PLU et élaboration de préconisations pour la transformation du bâti agricole ; en collaboration avec la DDT / En Perspective (28). Participation des élus à l'atelier «Le fil du projet».

Juziers

Accompagnement de la commune dans l'élaboration de son PLU ; participation à un jury de concours de logements sociaux I3F / IngEspaces (77) et charte paysagère avec le PNR du Vexin français – Atelier Altern (75).

Les Mesnuls

Accompagnement de la commune dans l'élaboration de son PLU ; en collaboration avec la DDT et le PNR de la Haute vallée de Chevreuse. Participation des élus à l'atelier «Le fil du projet».

Mittainville

Accompagnement de la commune dans l'élaboration du PLU ; avec la DDT / En Perspective (28). Participation des élus à l'atelier «Le fil du projet».

Montainville

Accompagnement de la commune sur un site à urbaniser, réflexion sur l'orientation d'aménagement à intégrer dans le PLU/ IngEspaces (77). Participation des élus à l'atelier «Le fil du projet».

Rambouillet

Accompagnement de la commune dans la révision du PLU / Espace Ville (78) et ZPPAUP avec le STAP / Agence Bailly-Leblanc architecture et patrimoine (75).

Saint-Hilarion

Accompagnement de la commune dans la révision du PLU afin de l'articuler avec des préconisations sur des urbanisations futures (en cours). Participation des élus à l'atelier «Le fil du projet».

Saint-Nom-la-Bretèche

Accompagnement de la commune dans l'élaboration de son PLU ; en collaboration avec la DDT / cabinet Karine Ruelland (75).

Villiers-le-Mahieu

Accompagnement de la commune dans la révision du PLU.

Villiers-Saint-Frédéric

Accompagnement de la commune / cabinet Eric Bouchard (75).

Viroflay

Accompagnement de la commune dans ses projets de construction en lien avec le PLU.

Savoir voir pour savoir faire : le diagnostic de Seine aval dans la dynamique des projets

Convaincus que mémoire et projet doivent être associés pour un aménagement durable du territoire, la Région Ile-de-France, le CAUE et la DRAC, ont établi une convention pour une durée de trois ans, de façon à mener en partenariat un diagnostic patrimonial à la fois scientifique et opérationnel qui soit source de connaissance, outil de valorisation et d'aide à la décision.

Le diagnostic patrimonial consiste en une documentation préliminaire, une lecture des cartes anciennes, le report du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel, une méthodologie de travail «pas à pas», avec un repérage bâtiment par bâtiment pour révéler l'identité spécifique de la commune.

Le diagnostic paysager concerne le grand territoire en lien avec le fleuve.

Un double regard est ainsi porté sur chaque commune. Le diagnostic patrimonial et paysager est conduit dans la dynamique des projets communaux en cours. Il peut servir dans le suivi de leurs transformations quotidiennes comme aux Mureaux, dans la programmation des projets de constructions et d'espaces publics comme à Moisson et à Méricourt, dans l'élaboration ou la révision des PLU, comme à Juziers. Il peut aussi nourrir le projet Seine-Park porté par l'EPAMSA et étudié par l'agence TER.

Des outils communs ont été mis en place en 2011 : SIG avec l'apport méthodologique du CAUE 95 et liste partagée de communes.

Les données, qui alimentent le SIG, font l'objet d'une synthèse communale croisant les trois regards de l'historien, du paysagiste et de l'architecte.

En 2011, ont été couvertes les communes des Mureaux, Freneuse, Méricourt, Moisson, Mousseaux, Rolleboise, Bonnières, Juziers, Gargenville.

dans des projets de paysage et d'espaces publics

Dans les Yvelines comme ailleurs, la gestion des espaces ouverts relève d'une attention aux différentes échelles du territoire : des conséquences de l'aménagement d'une place au maintien d'une activité agricole adaptée à proximité d'un ensemble urbain. Au-delà des questions ponctuelles, le travail mené par le CAUE avec les collectivités répond à des objectifs généraux d'économie des ressources et de préservation de la biodiversité, conformément aux nouvelles dispositions concernant la trame verte et bleue notamment. Conscient d'un enjeu alimentaire majeur, le CAUE interroge dans tous les projets qui lui sont soumis, le rôle imparti à l'agriculture et trouve dans le paysage un outil de médiation qui parle à tous.

AEV

Réflexion et conseils sur les territoires cibles de l'AEV dans les Yvelines ; suivi des études territoriales, participation aux réunions avec les communes concernées.

APPVPA

Suivi de l'atelier d'étudiants de l'ENSP pour la préfiguration d'une charte paysagère ; suivi du projet Leader.

CA Versailles Grand Parc

Participation au comité de pilotage pour le suivi du projet d'Allée royale de Villepreux.

Conseil général, services des routes

Déviations de Richebourg et déviation d'Orphin ; aménagement du rond-point et du parking de Port-Royal.

Conseil général, service environnement

Partage des connaissances sur le territoire.

Méricourt

Conseil de la commune pour la restructuration des espaces publics.

PNR Chevreuse

Participation au comité de pilotage de l'étude «paysage et biodiversité».

Le Port-Marly

Conseil et diagnostic paysager pour l'aménagement de l'espace naturel de l'île de la Loge.

Accompagner les maîtres d'ouvrage

lors des jurys de concours

Achères

Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du collège
Maître d'ouvrage : Conseil général 78
Equipes retenues : Dutrévis architecte, lauréat / Chesnot Lepic, architectes / Dietmar Feichtinger, architecte.

Bougival

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et la résidentialisation de 428 logements.
Maître d'ouvrage : I3F
Equipes retenues : Atelier Choiseul / Antoine Daudré Vigner, architecte / Agence Cuadra, Bosom et Onate / Gérard Gribé, lauréat.

Bonnières-sur-Seine

Procédure négociée spécifique pour le choix de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et la résidentialisation de 151 logements.
Maître d'ouvrage : Opievoy
Equipes retenues : Form'architecture, Trait extérieur paysagiste, Altecia ingénierie / DPM PATRASCO architectes, Trait vert paysagiste, BET Scoping / Equateur architectes, Babylone paysagiste, Berim / Nomade architectes, G Sevin paysagiste, ETHA Bet / Eliet et Lehmann architectes, L'arbre a cam VERD, E&L ingenierie

Carrières-sous-Poissy

Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de petits bâtiments dans le futur parc des bords de Seine.
Maître d'ouvrage : CA des 2 rives de Seine
Equipes retenues : AWP architectes, HFF architecture design, EVP ingénierie des structures, Ginger ingénieurs fluides, lauréats / Ilex paysage et urbanisme, Projectiles architecture, Omnium général ingénierie / Agence TER architectures, agence TER paysagistes, Infra services, VRD Nez Haut / Polymorph architectes, Integral Ruedi Baur design graphiste, Jean-Marc Castera artiste mathématicien.

Carrières-sous-Poissy

Concours de maîtrise d'œuvre infrastructures relatif au projet de parc des bords de Seine.
Maître d'ouvrage : CG 78
Equipes retenues : TER paysagiste, lauréat / Agence Laverne, paysagiste / Agence Ilex, paysagiste / Agence Hyl, paysagiste / Agence Jacqueline Osty, paysagiste

La Celle-Saint-Cloud

Consultation pour la déconstruction et reconstruction du bâtiment B, mise en accessibilité du bâtiment A, réfection des espaces extérieurs du collège Victor Hugo.
Maître d'ouvrage : Conseil général 78
Equipes retenues : Alluin & Mauduit, architectes / Cohen-Pouillard, architecte / J.F. Laurent, architecte, lauréat / INCET

Chevreuse

Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison des associations.
Maître d'ouvrage : commune de Chevreuse
Equipes retenues : Christophe Rousselle architecture / David Mary architecte / Tequi architecture / Maas architecte
En cours.

Conflans-Sainte-Honorine

Concours pour la réhabilitation et restructuration du collège Bois d'Aulne.
Maître d'ouvrage : Conseil général 78
Equipes retenues : Atrium architecture / Vincent Herault / Via Architectes / Daudre Vignier. Négociation en cours

Juziers

Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de 32 logements collectifs.
Maître d'ouvrage : I3F
Equipes retenues : Lepinay-Meurice, lauréat / KL architectes / Nicolas Laisne

Louveciennes

Procédure adaptée pour la reconstruction d'un poste électrique.
Maître d'ouvrage : RTE (réseau de transport électricité)
Equipes retenues : Jean-Claude Bassac architecte, lauréat / Doireau architecte

Magnanville

Consultation de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et restructuration du collège George Sand.
Maître d'ouvrage : Conseil général 78
Equipes retenues : Jean-François Schmitt, architecte / Atelier d'architecture Philippe Chasles / Jacques Paul, architecte, lauréat / Nomade architecte

Mantes-la-Ville

Concours pour la construction d'une maison des associations.
Maître d'ouvrage : commune de Mantes-la Ville
Equipes retenues : Bruno Huerre architecte, lauréat / Lépinay Meurice architectes / Agence Deslandes / Explorations architecture

Marly-le-Roi

Concours de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'éco-quartier du site du marché.
Maître d'ouvrage : commune de Marly-le-Roi
Equipes retenues : Ameller & Dubois Associés, architectes, lauréat / Atelier SOA / Brellan d'Arche

Orgerus

Concours de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du collège.
Maître d'ouvrage : Conseil général 78
Equipes retenues : Atelier Pierre Dubus / Baillon Henrion architectes / Atelier d'architecture Léonard et Weismann / Atelier 2A+ architectes, lauréats.

Rocquencourt

Concours de maîtrise d'œuvre urbaine pour la ZAC du Village
Maître d'ouvrage : commune de Rocquencourt
Aménageur : SEM Yvelines aménagement
AREP urbaniste, Michel Desvigne, paysagiste, lauréats.

Saint-Rémy-les-Chevreuse

Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un complexe sportif.
Maître d'ouvrage : commune de Saint-Rémy-les-Chevreuse
Equipes retenues : SL architectes, lauréats / Koz architecture / Cauris architectes

Sartrouville

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et la résidentialisation de 300 logements.
Maître d'ouvrage : I3F
Equipes retenues : Patrick Magendie, architecte / APIA architecture, lauréat / Agence Nomade / Virtuel architecture

Sartrouville

Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de 22 logements.
Maître d'ouvrage : OPIEVOY
Equipes retenues : Atelier KAN architectes, BET Sereba / Michel FERRANET architecte, Integrale 4 BET, lauréats / BABIN et RENAUD architectes, BET projex, Diagobat HQE.

Versailles

Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction des nouveaux locaux du siège.
Maître d'ouvrage : CIG (centre interdépartemental de gestion de la grande couronne IdF)
Equipes retenues : Atelier 234, lauréat / Gaëtan Le Penhuel, architecte / Atelier Jean-Luc Hesters architecte.

Versailles

Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction des nouveaux locaux du siège.
Maître d'ouvrage : DDT 78
Equipes retenues : Richard et Schoeller, architectes, Alpes structure, ESTB, fluides et SSI, F. Bougon économiste / RH+ architectes, Betom ingénierie, BET TCE, économiste, Cap Terre, HQE / Bruno Huerre architecte, Beaulieu ingénierie, BE TCE économiste, Trans-Faire HQE
Déclaré infructueux.

Le CAUE était présent également

Jury de l'appel à projets régional AEU organisé par l'ADEME

Communes retenues :
«AEU® sur la ZAC des Fontaines, une extension du centre bourg à Mézières-sur-Seine», portée par la ville
«AEU® sur le projet d'Eco centre à Ecouen», portée par l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne (95)
«AEU® sur l'élaboration du PLU de Melun», portée par la ville
«AEU® Secteur exRN3 canal de l'Ourcq à Bondy», portée par la ville
«AEU® sur l'Eco quartier «L'ancre de lune» à Trilport», portée par la ville
«AEU® sur l'élaboration du PLU de Linas»
Chaque lauréat est soutenu par l'ADEME par de l'accompagnement et des aides financières.

Jurys des Villes et Villages fleuris

concours organisé par le Conseil général des Yvelines. 6 journées de visites des communes du département
Résultats sur <http://www.yvelines.fr/>

Accompagner les particuliers

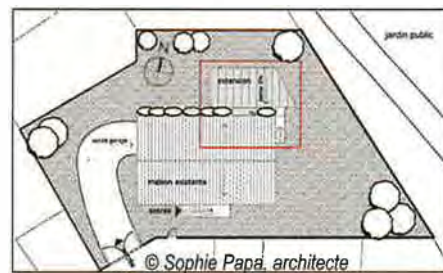
Promouvoir la qualité architecturale : du conseil...

Préserver le site et y intégrer un ouvrage aux propriétés environnementales, tel était le souhait présenté par le maître d'ouvrage pour réaliser l'extension de son habitation. Le programme consiste à réaliser un nouvel espace à vivre et une terrasse.

Lorsque l'architecte, Mme Papa vient au CAUE, le projet est déposé en mairie et fait l'objet d'un refus « en première commission ».

L'extension qui est envisagée en bois est jugée peu valorisante pour le site... Le dossier représente l'extension dans son contexte: une description minutieuse du jardin où elle doit s'installer témoigne de l'importance qu'il revêt pour les propriétaires: omniprésence du bois, jardin japonais, potager, terrasse en ipé, plantes aquatiques dans une atmosphère de quiétude et d'harmonie. L'extension contraste avec le pavillon en se rapprochant de l'ambiance du jardin.

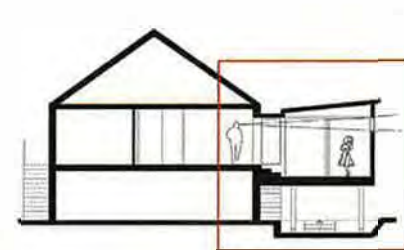
L'avis favorable du CAUE, transmis à l'ABF, va favoriser son acceptation. La négociation se fera en dernier lieu sur la nature de la couverture prévue en zinc et qui sera remplacée par une toiture en cuivre jugée plus « noble » par la mairie. Heureusement, le cours du cuivre était équivalent à ce moment là au cours du zinc!.



La maison est située à Sartrouville en terrain inondable, en bordure de Seine. L'extension s'implante sur la façade nord du bâtiment existant, orientée à l'ouest et au sud.



Le nouveau bâtiment abrite une pièce à vivre et une terrasse. L'extension s'articule avec l'existant par une boîte vitrée. Sous celle-ci est placée une cuve récupérant les eaux de pluie.



La construction est montée sur 8 pilotis en pin afin d'être au-dessus de la cote minimale autorisée. Le terrain est décaissé sous l'extension pour faciliter l'accès au jardin.



Le jardin, dont l'ambiance devait être préservée dans la réalisation
© Sophie Papa, architecte



Mise en perspective du projet présentée par l'architecte

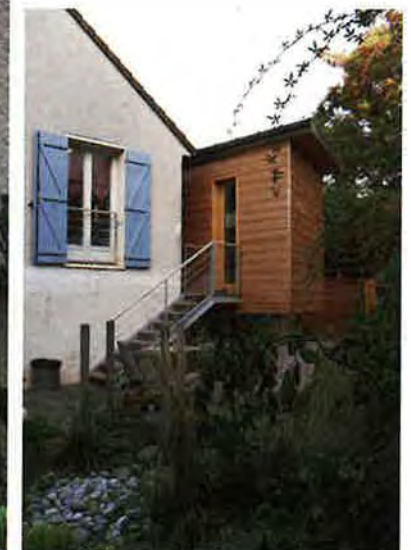
... à la réalisation



La réalisation est fidèle au projet présenté lors du dépôt de permis de construire. Il s'insère dans les lieux avec tout le respect des éléments déjà là en affirmant sa relation forte au jardin. © Sophie Papa, architecte



Le choix de réaliser une terrasse plutôt que de « gagner » de l'espace intérieur permet de profiter d'une vue haute, des arbres et des couchers de soleil...



Le nouvel accès vers le jardin
© Sophie Papa, architecte

Accompagner les collectivités

dans l'élaboration de leur document d'urbanisme

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme est l'occasion pour une commune de réfléchir à son devenir, d'imaginer son évolution pour les 15 prochaines années. L'exercice nécessite une grande mobilisation des élus, il est passionnant et ambitieux. La traduction du projet en outils, choisis parmi la palette définie dans le code de l'urbanisme, était le thème proposé par le CAUE 78, aux élus de cinq communes que le CAUE accompagne. Etaient invités les partenaires privilégiés : les services d'Etat et le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse.

Avec la participation des élus des communes de Hermeray, Mittainville, Montainville, Les Mesnuls et Saint-Hilarion.

20 personnes étaient autour de la table.



Regards croisés sur le projet communal - atelier d'échange sur le PLU - 12 décembre 2011 aux Mesnuls.

Raconter sa commune pour se projeter

Au cours de l'atelier, la présentation par les élus de leur commune a mis en évidence leurs particularités et leurs enjeux différenciés. Répondre aux enjeux globaux définis par le code de l'urbanisme et les documents supra-communaux : préservation de l'espace, attention portée aux objectifs environnementaux déterminent l'enveloppe des espaces bâtis. Ces lieux sont ajustés au territoire de la commune dans ses composantes spatiales, ainsi qu'à son fonctionnement et à l'accueil éventuel de nouvelle population.

Déterminer les invariants de la qualité urbaine

L'Orient d'Aménagement et de Programmation, outil issu de la loi SRU, renouvelé par la loi ENE (Grenelle 2) permet de préciser le mode de développement des secteurs à enjeux. Basé sur des exemples issus des cinq communes, le débat s'est ouvert sur le mode d'évolution de ces espaces. Il a permis de mettre en évidence les éléments souvent oubliés qui rendent chacun des lieux uniques : leur histoire, la connaissance précise de leur socle : le relief, le passage d'un cours d'eau, les vues ouvertes sur le grand paysage. Mais également les éléments de continuités urbaines et paysagères : murs à préserver, arbres ou haies à maintenir. Les modes de relations et de liaisons piétonnes ou automobiles, la question du stationnement proposé en poche ont suscité de nombreuses discussions.

Retrouver le sens de la règle pour le projet

La qualité attendue du paysage urbain nécessite une attention soutenue au « déjà-là ». Il s'agit de déterminer l'évolution du cadre bâti existant, élément déterminant alors que la construction en extension sur des secteurs non bâtis devient l'exception dans les communes rurales. Eriger les règles associées aux différents

secteurs du Plan de zonage est un exercice difficile, qui nécessite une grande précision. Il ne s'agit pas de reproduire le règlement existant ni de le « toiler » mais bien de déterminer le mode d'occupation de l'espace associé et le mode de vie proposé aux habitants : donner sens au projet sociétal, urbain et architectural. Construire les nouveaux bâtiments à l'alignement à l'instar des formes urbaines anciennes ou en retrait de 5m comme dans la construction diffuse ou pavillonnaire des dernières années doit prendre sens. Déterminer la profondeur de la constructibilité sur une parcelle, la possibilité de construire sur les limites séparatives, limiter la distance entre deux bâtiments ne sont pas des questions de doctrine mais des questions à poser dans chaque lieu pour déterminer, à travers l'utilisation de la règle, un projet spatialisé adapté.

Les articles 6 et 7 sont seuls obligatoires ; les articles 8 et 10 déterminant la forme urbaine posent rarement la question de l'évolution des différents lieux bâtis, qu'ils soient pavillonnaires ou issus des noyaux anciens d'urbanisation.

Tenir le fil du projet

S'appuyer sur un diagnostic très précis des formes bâties et des éléments de qualité à préserver, à améliorer ou réparer, projeter les évolutions souhaitées. Les modes d'évolution du tissu bâti existant sont à projeter dans une qualité urbaine réfléchie et en se dotant des règles adaptées.

La question de la qualité architecturale reste ouverte : prévenons les regards trop frileux qui l'associeraient à la reproduction à l'identique de formes bâties existantes. Laissons la place au projet !

Une ouverture à l'urbanisation sans garde-fou peut devenir le cauchemar du maire.

La démonstration du géomètre : la taille minimale des parcelles, une règle comptable quel que soit le site.



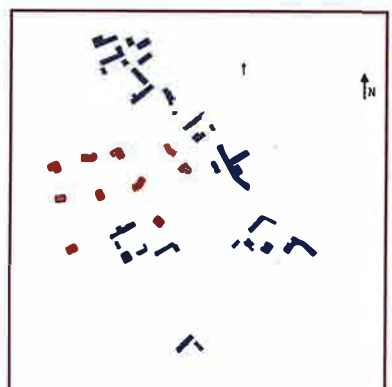
L'Orient d'Aménagement et de Programmation

outil essentiel pour penser l'évolution des sites à enjeux forts



La Mémoire oubliée du cinéaste : un lieu remarquable non révélé dans le PLU. L'ancienne propriété d'Orson Welles constitue un parc boisé de plus de 1 ha classé en zone UH au PLU sans prescriptions particulières.

La traduction stricto sensu du règlement du POS produit une forme urbaine en rupture avec l'existant.



Le franchissement du rû, les murs de pierres, ...



Un socle qui perdure : l'eau, la forme bâtie, les cheminements, la place du calvaire, ...

Calendrier des manifestations 2011

Légendes

Echanger
Former, sensibiliser
Accompagner

1 organisation CAUE
2 conférence par le CAUE
3 participation du CAUE

	DATE		CADRE	ORGANISATEUR	PUBLIC	PARTICIPANTS	LIEU	SUJET
janvier	20	2	Formation initiale en urbanisme	Univ Paris Nanterre	Etudiants Master 2	30	Nanterre	Conférence CAUE/AEV sur le maintien de l'agriculture
mars	5	1	Classes de ville	CAUE 78	Enseignants	10	Achères	Visite "Découverte de la ville d'Achères"
	25	2	Assemblée générale des paysagistes conseils de l'Etat	Ministère de l'écologie	Paysagistes conseils	50	Paris	Débat autour du film "Portraits d'ares"
avril	7	1	Groupe départemental énergie architecture	CAUE 78	Organismes énergie 78	15	Versailles	Echanges entre acteurs : études de cas
	12	1	Mardi du CAUE : le logement en questions	CAUE 78	Tout public	45	Versailles	Visite débat de l'exposition "Chacun cherche son toit", archives communales
	27	2	Projection / débat	PNR Chevreuse	Tout public	70	Chevreuse	Débat autour du film "Portraits d'ares"
	27	2	Formation continue cinéma filière exploitation	FEMIS	Etudiants	8	Paris	Formation "Construire en milieu urbain et péri-urbain"
	28	1	Conversations métropolitaines	URCAUE/AIGP	Elus et partenaires	50	Paris	Séminaire "Comment intensifier le tissu peu dense et desservi par les transports publics ?"
	30	2	Rando archives	Archives Versailles	Tout public	15	Versailles	Visite "Versailles, découverte du quartier de Montreuil"
mai	2	1	Echanges régionaux	CAUE 78	CAUE IdF et partenaires	45	Versailles	Débat autour du projet de recherche ENR BIMBY
	6	1	Mardi du CAUE : la transformation de la ville	CAUE 78	Elus et partenaires	45	Versailles	Visite débat "Les grands communs, patrimoine et intervention contemporaine"
	6	2	Projection / débat	CG 78	Techniciens	15	Versailles	Débat autour du film "Portraits d'ares"
	7	2	Rando archives	Archives Versailles	Tout public	15	Versailles	Visite "Versailles, découverte du quartier de Porchefontaine"
	10	1	Cycle Agriculteurs en ville	CAUE 94/URCAUE	Acteurs de l'agriculture	45	Vitry	Visite du parc des Lilas
	11	1	Semaine nationale Agriculture et paysage	FNCAUE/CAUE 78	Tout public	200	Nîmes / cinéma le Sémaphore	Débat autour du film "Portraits d'ares"
	13	1	Semaine nationale Agriculture et paysage	FNCAUE/CAUE 78	Tout public	220	Versailles / cinéma le Roxane	Débat autour du film "Portraits d'ares"
	14	2	Rando archives	Archives Versailles	Tout public	20	Versailles	Visite "Versailles, découverte du quartier de Clagny-Glatigny"
	19	1	Conversations métropolitaines	URCAUE/AIGP	Elus et partenaires	37	Paris	Séminaire "Définition des espaces ouverts et de leur rôle structurant pour la métropole francilienne"
	21	2	Rando archives	Archives Versailles	Tout public	25	Versailles	Visite "Versailles, découverte du quartier de Jussieu-Petit Bois-Picardie"
	23	1	Assemblée générale du CAUE 78	CAUE 78	Elus et partenaires	92	Manles-la-Ville	Conférences débat "Le diagnostic patrimonial de Seine aval"
juin	9	2	Conf archives	ENSP/Archives/CAUE	Tout public	50	Versailles	Conférences débats "Regards sur l'habitat social de 1945 à nos jours"
	10	2	Formation initiale en architecture	Ecole d'architecture	Etudiants Master 2	80	Versailles	Débat "Le métier d'architecte à travers d'autres pratiques"
	14	1	Mardi du CAUE : la transformation de la ville	CAUE 78	Elus et partenaires	25	Les Mureaux	Visite débat "Les Mureaux 10 ans de projets"
	6 et 7	1	Formation continue	CAUE 78	Personnels CAUE	20	Versailles	Formation "Les outils de l'aménagement"
	11	2	Rando archives	Archives Versailles	Tout public	15	Versailles	Visite "Versailles, découverte du quartier de Montreuil"
	14	1	Visite en classe	CAUE 78	Elèves lycéens	18	Versailles	Visite "La ville de Versailles"
	16	1	Conversations métropolitaines	URCAUE/AIGP	Elus et partenaires	206	Paris	Soirée débat Intensité "Quelles stratégies et quels outils pour intensifier le Grand Paris"
	18	2	Rando archives	Archives Versailles	Tout public	15	Versailles	Visite "Versailles, découverte du quartier de Porchefontaine"
	23	3	Echanges départementaux	PNR Chevreuse/CAUE78	CAUE et partenaires	20	Châteaufort	Echanges entre professionnels et mutualisation possible
	25	2	Rando archives	Archives Versailles	Tout public	25	Versailles	Visite "Versailles, découverte du quartier de Jussieu-Petit Bois-Picardie"
	30	1	Conversations métropolitaines	URCAUE/AIGP	Elus et partenaires	210	Paris	Soirée débat Espaces ouverts "Les espaces ouverts sont-ils l'avenir du Grand Paris ?"
septembre	7 au 9	3	Université d'été des CAUE	URCAUE	Personnels CAUE	200	Pont du Gard	Thème : concertation
	14 et 15	2	Colloque international paysages périurbains	Université de Blois	Chercheurs	50	Blois	Poster "La politique de préservation des espaces agricoles périurbains franciliens"
	15	2	Deuxième rencontres Nature et Paysage	CAUE 41	Elus et partenaires	100	Blois	Débat autour du film "Portraits d'ares"
	17	1	Les Enfants du Patrimoine	URCAUE/CAUE 78	Scolaires	2543	Département	Visites de sites patrimoniaux
	22	1	Visite en classe	CAUE 78	Elèves primaires	30	Versailles	Visite "Versailles, découverte du quartier de Jussieu"
	23	1	Groupe départemental énergie architecture	CAUE 78	Organismes énergie 78	20	Versailles	Echanges entre acteurs : études de cas
	25	2	Rendez-vous nature dans les Yvelines	CG 78/SMSO/CAUE78	Tout public	100	Le Pecq	Croisière "Découverte des paysages de la Seine"
octobre	5	1	Mardi du CAUE : projets durables	CAUE 78	Elus et partenaires	35	Magnanville	Visite Ferme de Jade et débat : "La végétalisation de toiture : un retour à la terre" ?"
	11	3	Rencontres pour des territoires en projet(s)	CG 78	Elus et partenaires	40	Versailles	Animation table ronde "Greffes et coulures urbaines"
	13	1	Visite en classe	CAUE 78	Elèves primaires	30	Versailles	Visite "Versailles, découverte du quartier de Jussieu"
	18	1	Visite de l'exposition du XX ^{ème} siècle	CAUE 78	Elèves Lycéens	75	Le Chesnay	Visite débat «l'architecture du XX ^{ème} dans les Yvelines»

Calendrier des manifestations 2011

Légendes

Echanger

Former, sensibiliser

Accompagner

1 organisation CAUE

2 conférence par le CAUE

3 participation du CAUE

novembre

DATE		CADRE	ORGANISATEUR	PUBLIC
21	1	Cycle Agriculteurs en ville	CAUE 78/CAUE 93	Acteurs de l'agriculture
8 et 10	1	Visite autour de l'exposition du XX ^{ème} siècle	CAUE 78	Elèves collégiens
14	1	Mardi du CAUE : projets durables	CAUE 78	Elus et partenaires
15	1	Conversations métropolitaines	URCAUE/AIGP	Elus et partenaires
15	1	Conversations métropolitaines	URCAUE/AIGP	Elus et partenaires
23	2	Formation initiale en urbanisme	Univ Paris Sorbonne	Etudiants Master 2
24	2	Colloque Patrimoine régional	Région IdF	Tout public
28	1	Soirée débat	CAUE 78/CA2RS	Elus, copropriétaires
15	1	Conversations métropolitaines	URCAUE/AIGP	Elus et partenaires
1	1	Visite autour de l'exposition du XX ^{ème} siècle	CAUE 78	Elèves collégiens
8	2	Formation initiale en urbanisme	Univ Paris Sorbonne	Etudiants Master 2
12	1	Atelier PLU	CAUE 78	Elus
15	1	Conversations métropolitaines	URCAUE/AIGP	Elus et partenaires

PARTICIPANTS	LIEU	SUJET
50	Coubron	Visite d'une exploitation agricole en reprise
180	Triel-sur-Seine	Visite débat "l'architecture du XX ^{ème} dans les Yvelines"
32	Epône	Visite Biocoop et débat : "La végétalisation de toiture : un "retour à la terre" ?"
45	Paris	Séminaire Intensité "Logement, les stratégies foncières pour intensifier le Grand Paris"
54	Paris	Séminaire Espaces ouverts "Débat autour de projets agricoles franciliens pour aborder le potentiel de ces terres"
20	Paris	Ateliers d'étudiants sur la plaine de Versailles
90	Paris	Conférence "Le diagnostic patrimonial de Seine aval"
90	Triel-sur-Seine	Thème "Grenelle et copropriétés"
192	Paris	Soirée débat Intensité "Des stratégies foncières pour intensifier le Grand Paris"
75	Montigny-le Bretonneux	Visite débat "L'architecture du XX ^{ème} dans les Yvelines"
50	Paris	Débat "Le rôle du paysagiste CAUE dans le grand territoire" et film "portrait d'ares"
20	Les Mesnuls	Atelier "Tenir le fil du projet, du diagnostic au règlement"
235	Paris	Soirée débat Espaces ouverts "Le Grand Paris, métropole agricole"



Le CAUE en 2012 et après

Cette année est l'occasion pour l'équipe du CAUE de faire le point sur ses missions. Le contexte de la réforme territoriale, les nouveaux acteurs départementaux et régionaux imposent une réflexion sur la clarté du positionnement de la structure et sur sa communication. Cette réflexion donnera lieu à une communication fin 2012.

Les demandes de conseil et d'accompagnement demeurent néanmoins constantes, les économies d'échelle au niveau national, régional et départemental, sont mises à profit dans le respect du travail de chacun. Outre les actions débutées les années précédentes qui se poursuivent, voici les nouveautés :

Echanger

Les partenariats avec l'Atelier international du Grand Paris se poursuivent par des ateliers et des soirées débats sur un thème qui intéresse l'ensemble du territoire francilien : **Le Grand Paris face au pavillonnaire : quels enjeux ?**

Philosophe, sociologues, techniciens et élus confrontent leurs points de vue lors de journées : La difficulté de se loger : désir, réalité & De nouvelles formes d'habiter : planifier, innover.

La valorisation de ces échanges est prévue en 2012 sous forme de cahiers disponibles sur les sites internet de l'AIGP et des CAUE.

Confluence villes-port est un partenariat culturel mis en place par les CAUE 78 et 95 sur le territoire interdépartemental de la Confluence Seine Oise. Le développement économique de la vallée de la Seine est une composante essentielle du Grand Paris avec à l'horizon 2017/2020 le projet de port multimodal qui, associé à la mise en service du canal Seine Nord, permettra de desservir depuis le Havre l'Île-de-France et les ports du Nord de l'Europe. A ce titre, il a paru intéressant, de constituer un « corpus de connaissances » du site de la Confluence et sur le concept ville/port fluviale pour accompagner la réflexion des élus et des acteurs économiques sur ce projet et anticiper la mutation de ce secteur stratégique.

L'accompagnement proposé par les CAUE vise à favoriser, dans le cadre de leurs missions de sensibilisation et d'animation, une culture commune des acteurs de la Confluence autour de réflexions culturelles, urbaines et architecturales aux différentes échelles d'intervention, locales, territoriales et métropolitaines. Seront proposés des visites de sites portuaires ; une carte blanche donnée à des photographes pour un « regard croisé » sur la Confluence ; les Rencontres annuelles de la Confluence.

Sensibiliser, former, informer

Dans le cadre des **Mardis du CAUE**, les visites et débats se poursuivent. Un nouveau cycle est proposé sur « l'Accessibilité des personnes à mobilité réduite » dans le cadre bâti et dans l'espace public, en partenariat avec la DDT 78 et la Chambre des métiers.

Le CAUE 78 accueillera en 2012 la dernière **formation nationale des CAUE** du cycle « Etalement urbain et mutation des territoires » sur le thème de la dynamique des projets dans l'espace public.

Accompagner

De nombreuses **conventions d'accompagnement** portent sur le développement de projets de constructions de logements et d'équipements ainsi que sur l'accompagnement des PLU. Dans ce cadre, des **Ateliers PLU+** thématiques seront proposés aux acteurs, collectivités, bureaux d'études et partenaires sur les thèmes : la participation des habitants aux processus, projets et règlement, la place de l'agriculture dans le projet.

Le conseil d'administration en 2011

Président

Philippe TAUTOU, Conseiller Général, maire de Verneuil-sur-Seine, Vice-président de la Communauté d'Agglomération des 2 rives de la Seine

Représentants les collectivités locales

Jean-Louis BARTH, Conseiller Général, Maire d'Ablis, Olivier DELAPORTE, Conseiller Général, Maire de la Celle-Saint-Cloud, Joël DESJARDINS, Conseiller Général, Karl OLIVE, Conseiller Général, Laurent RICHARD, Conseiller Général, Maire de Maule

Représentant les services de l'Etat

Jean-Michel COIGNARD, Inspecteur d'Académie, Valérie METRICH-HEQUET, Directeur Départemental des Territoires, Paul TROUILLOU, Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine

Représentants les professions concernées

Anne BOUCHE-FLORIN, architecte DESA, et urbaniste qualifié OPQU, Michel COLOMBELLE, Représentant de la Fédération des Entrepreneurs du Bâtiment, Maurice DELACOURCELLE, architecte, Vincent BOURGOIN, Président du Syndicat des Architectes des Yvelines

Personnes qualifiées désignées par le Préfet

Françoise GOURON-MURADOR, Vice-Présidente de l'Union des Amis du PNR du Vexin Français, Vincent PIVETEAU, Directeur de l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles

Membres élus par l'assemblée générale

Colette AUBRY, représentant la Chambre des métiers des Yvelines, Gérard COMAS, Maire-adjoint de Rambouillet, Maurice BOUDET, Maire de Rolleboise, Philippe NOYER, Maire-adjoint à l'urbanisme de Rocquencourt, Roland PREDIERI, Architecte, Christine TOUSSAINT du WAST, Maire-adjoint à l'urbanisme des Mesnuls.

L'équipe

Permanents

Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE, directrice, architecte-urbaniste
Annick MARTINAT, assistante de direction
Cécile VAROQUIER, documentaliste
Pascale CZOBOR, chargée de mission développement durable
Anne DEMERLÉ-GOT, architecte - journaliste
Pascale D'ANFRAY-LEGENDRE, architecte-urbaniste
François ADAM, paysagiste
Hélène BOUISSON, architecte
Annie BOYER, architecte
Christelle BERGER, architecte
Bruce PLANCKE, architecte
Didier RENARD, architecte

Vacataires

Valérie FLICOTEAUX, architecte
Laure GALIMARD, architecte
Louis GUEDJ, architecte
Agnès SOURISSEAU, paysagiste

- Grâce à la pérennité de sa structure depuis 1979, du fait de la diversité de ses champs d'intervention ainsi que de ses publics, et par ses ressources documentaires, le CAUE constitue la mémoire des acteurs et du territoire. Il est un observatoire des pratiques et des problématiques.

- Grâce à la pérennité de sa structure depuis 1979, du fait de la diversité de ses champs d'intervention ainsi que de ses publics, et par ses ressources documentaires, le CAUE constitue la mémoire des acteurs et du territoire. Il est un observatoire des pratiques et des problématiques.
- Le décideur public ou privé attend du CAUE un conseil objectif, garanti par son statut et son Conseil d'administration composé d'élus, des services de l'Etat, de professionnels de l'aménagement et d'associations présentes dans le département et désignées par le Préfet (loi sur l'architecture, 3 janvier 1977).
- Le CAUE intervient très en amont de la décision, aux côtés du maître d'ouvrage, pour défendre un intérêt public de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Le CAUE a la capacité de redéfinir la demande qui lui est faite, pour ainsi mieux répondre à l'intérêt public tel qu'il le ressent dans un dialogue ouvert et constructif avec le maître d'ouvrage. Il est une force de proposition, peut réaliser des études tests et proposer des améliorations de procédures.

- Le seul objectif du CAUE est de promouvoir la qualité, son conseil pouvant avoir pour conséquence la non-réalisation de travaux ou d'équipements publics ou privés.

- En aucun cas, le CAUE ne peut faire de maîtrise d'œuvre (loi sur l'architecture, 3 janvier 1977).
- Le CAUE intervient auprès des acteurs de deux manières :
 - en assurant des missions de base, qui relèvent du financement de la taxe départementale des CAUE : conseil auprès des particuliers, conseils simples auprès des communes et des services de l'Etat, sensibilisation de tous les publics,
 - en assurant des missions d'accompagnement des maîtres d'ouvrage, en aval des conseils simples, qui entraînent la signature d'une convention.
- Les études de faisabilité ou études préalables que réalise le CAUE, dans le cadre de sa mission d'accompagnement, constituent une aide à la décision ; elles s'intègrent dans un processus d'information et de sensibilisation des maîtres d'ouvrage.
- Le CAUE met en évidence auprès des maîtres d'ouvrage l'importance du rôle des professionnels de l'aménagement, de l'architecture et du paysage et la nécessité de rémunérer les études de programmation et de conception (architecturales, paysagères et d'aménagement) à leur juste prix.



ADIL	Agence départementale d'information sur le logement
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AEV	Agence des espaces verts
AIGP	Atelier international du Grand Paris
ALEC-SQY	Agence locale de l'énergie et du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines
ANAH	Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat
ANR	Agence nationale pour la recherche
ANRU	Agence nationale pour la rénovation urbaine
ARENE	Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies
AUDAS	Agence d'Urbanisme et de Développement de la Seine Aval
AEU	Approche environnementale de l'urbanisme
AUE	Architecture, urbanisme et environnement
BTP	Bâtiment et travaux publics
CASQY	Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
CETE	Centre d'études techniques du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement
CDAC	Commission départementale d'aménagement commercial
CG	Conseil général
COBAHAMA	Comité du bassin hydrographique de la Mauldre et ses affluents
DAAC	Délégation académique de l'action culturelle
DAPA	Direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la culture
DDT	Direction départementale des territoires
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
DRIEE	Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France
DRIEA	Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement Ile-de-France
ENE	Engagement national pour l'environnement
ENSP	Ecole nationale supérieure du paysage
EPAMSA	Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval
EPFY	Etablissement public foncier des Yvelines
FN CAUE	Fédération nationale des CAUE
IAU	Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France
LATTS	Laboratoire technique, territoires et sociétés de l'Université Paris Est Marne-la-Vallée
LENSE	Projet de recherche répondant au besoin en Europe d'évaluer la performance de la durabilité d'un bâtiment
MIQCP	Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques
MOP (loi)	Loi sur la maîtrise d'ouvrage publique
OIN	Opération d'intérêt national
OPAH	Opération programmée de l'habitat
PAC	Projet d'action culturelle
PADD	Projet d'aménagement et de développement durable
PCET	Plan climat, énergie territorial
PLU	Plan local d'urbanisme
PNR	Parc naturel régional
RIVES	Laboratoire ville, espaces, sociétés de l'Ecole des travaux publics de l'Etat
STAP	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
SRU (loi)	Loi «solidarité et renouvellement urbains»
SCOT	Schéma de cohérence territoriale
SIG	Système d'informations géographiques
STAP	Service territorial de l'architecture et du patrimoine
SDRIF	Schéma directeur de la région Ile-de-France
SAFER	Société d'aménagements fonciers et d'établissement rural
UP AUE	Université permanente de l'AUE
URCAUE	Union régionale des CAUE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011 DU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DES YVELINES

C/A/U/E 78 56, avenue de Saint Cloud 78000 Versailles

Tél. : 01 39 07 78 66 Fax : 01 39 50 61 60

Email : caue78@caue78.com

Site : www.caue78.fr

Crédit photographique : CAUE 78 - Conception graphique : CAUE 78

Impression : Alliance partenaires graphiques, Courbevoie (92), 01 41 50 68 82 - ISSN : 0994-253-X

L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

En conséquence, des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués...

Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il contribue directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement».

Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977